

**Fiche descriptive du  
cours :  
Comptabilité des sociétés**

**Attention !**

Ce produit pédagogique numérisé est la propriété exclusive de l'UVT. Il est strictement interdit de la reproduire à des fins commerciales. Seul le téléchargement ou impression pour un usage personnel (1 copie par utilisateur) est permis.

**Fiche descriptive du cours**
**L'intitulé du cours :**

## Comptabilité des sociétés

**Un résumé du cours (une centaine de mots) :**

La Comptabilité des Sociétés traite les événements particuliers vécus par la société du point de vue, juridique, comptable et fiscal. La comptabilité des Sociétés diffère de la comptabilité financière dans le sens où elle ne traite que les opérations particulières touchant les aspects importants de la vie d'une société. Elle ne s'intéresse pas aux opérations courantes. Ces dernières font l'objet du cours de Comptabilité Financière I et II.

Le cours se divise en quatre axes principaux :

1. En premier lieu sera présenté l'événement de la constitution des sociétés en développant sa traduction comptable par type de sociétés.
2. En second lieu sera abordé l'événement de répartition des bénéfices en précisant les spécificités de chaque type de société.
3. En troisième lieu l'accent sera mis sur la variation du capital de la société à la hausse (augmentation du capital) ou à la baisse (réduction de capital).
4. En dernier lieu sera traité l'événement de la dissolution de la société en analysant les opérations de liquidation et de partage.

**Les mots clés du cours :** constitution – résultat – augmentation – réduction – amortissement – dissolution – liquidation – SNC – SARL – SA.

**Public cible :** Etudiants de la 3<sup>ème</sup> année LGC.

**La durée de travail de l'étudiant :** 42 Heures.

**La présentation de l'auteur :**

**La date de la dernière mise à jour :** 15 juillet 2016.

**Les pré requis nécessaires :**

- Comptabilité financière I
- Comptabilité financière II
- Droit commercial
- Droit des affaires
- Impôt sur sociétés/droit d'enregistrement

**Les objectifs du cours :**

**Les objectifs généraux :**

L'apprenant doit :

- être opérationnel et capable de traduire comptablement des événements particuliers que la société réalise au cours de sa vie ;
- maîtriser l'aspect juridique et fiscal de ces opérations.

**Les objectifs spécifiques**

Précisément, l'apprenant doit être capable de :

- enregistrer comptablement toutes les opérations qui touchent le capital ainsi que ses variations telles que la constitution, l'augmentation ou la réduction de capital ;
- établir le tableau d'affectation du résultat et le traduire comptablement.

[ENT](#) | [Médiathèque](#) | [Bourse virtuelle](#) | [C2i](#) | [Sites de l'UVT](#)